

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Appareil :

F-BDNF	Marque	Type	N° de série
Cellule	Stampe	SV4-C	661
Moteur	Renault	4PO3	34
Hélice	Merville	6006A	19497

Aéroport d'attache : Etampes-Mondésir au premier janvier 2001

Programme d'entretien établi par les propriétaires de cet appareil :

**Démichel Raymond
Goudet Jean-Luc
de Guiringaud François
Rubin Hervé
Villedieu Pascal**

Coordonnées du contact :

**Jean-Luc Goudet
44 rue du docteur Babin
91180 Saint-Germain-lès-Arpajon
Tél. : 164 901 438
Fax : 164 900 789
@ : jlgoudet@club-internet.fr**

Acceptation par le GSAC :

Edition du présent document :
Numéro 1 - 1 janvier 2001

Janvier 2001 AVION	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

	Liste des pages en vigueur	Page 1/1
--	-----------------------------------	-----------------

La pagination repose sur le numérotage des folios, indiqués en pied de page.

FOLIOS	Edition	Révision
1	Janvier 2001	Néant
2	Janvier 2001	Néant
3	Janvier 2001	Néant
4	Janvier 2001	Néant
5	Janvier 2001	Néant
6	Janvier 2001	Néant
7	Janvier 2001	Néant
8	Janvier 2001	Néant
9	Janvier 2001	Néant
10	Janvier 2001	Néant
11	Janvier 2001	Néant
12	Janvier 2001	Néant
13	Janvier 2001	Néant
14	Janvier 2001	Néant
15	Janvier 2001	Néant
16	Janvier 2001	Néant
17	Janvier 2001	Néant
18	Janvier 2001	Néant
19	Janvier 2001	Néant
20	Janvier 2001	Néant
21	Janvier 2001	Néant
22	Janvier 2001	Néant
23	Janvier 2001	Néant
24	Janvier 2001	Néant
25	Janvier 2001	Néant
26	Janvier 2001	Néant
27	Janvier 2001	Néant
28	Janvier 2001	Néant
29	Janvier 2001	Néant
30	Janvier 2001	Néant
31	Janvier 2001	Néant
32	Janvier 2001	Néant
33	Janvier 2001	Néant
34	Janvier 2001	Néant
35	Janvier 2001	Néant
36	Janvier 2001	Néant

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

TABLE DES MATIERES

Sections	Sous-sections	Pages (*)	Folios (*)
Section 1 : Instructions générales	Engagement	1	5
	Définition de l'entretien	2	6
	Terminologie	3	7
	Signification des abréviations	4	8
	Décompte des heures	5	9
Section 2 : Périodicité des opérations d'entretien et pesées	Périodicité des visites	1	10
	Pesées	1	10
Section 3 : Hors protocole	Mode de périodicité d'entretien, d'utilisation et de stockage des composants et ensembles	1	11
	Hors protocole	2	12
Section 4 : Opérations d'entretien particulières		1	13
Section 5 : Vols de contrôle	Cas d'éligibilité	1	14
	Conditions des vols de contrôle	1	14
	Programme de vol de contrôle	1	14
	Modèle de fiche de compte-rendu	1	15
Section 6 : Tableau des opérations d'entretien	Documents techniques de référence	1	16
	Organisation des visites	2	17
	Visites 25 heures ou 6 mois	3-8	18-23
	Visites 50 heures	9-15	24-30
	Visites 100 heures ou 1 an	16-21	31-36
	Visite 4 ans	22-27	31-42
Documents annexes			

(*) Principe de la pagination :

Pages : numéro des pages à l'intérieur d'une section, commençant à 1 pour chaque section.

Folios : numéro des folios, indiqués en bas de page pour l'ensemble du document, commençant à 1 pour la page de garde.

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 1

Instructions générales

Page 1/5

Le présent programme, applicable au Stampe SV4C no 661 F-BDNF, est établi en application de l'arrêté du 24 juillet 1991 et appartient aux copropriétaires cités sur la première page (folio 1).

A- Engagement

Je, soussigné Jean-Luc Goudet, copropriétaire et responsable de l'entretien technique de l'appareil décrit en page de garde, déclare que ce programme reprend :

- l'ensemble des recommandations d'entretien du constructeur de cet appareil,
- l'ensemble des recommandations d'entretien des fabricants d'équipements et matériels montés sur cet appareil,
- respecte les exigences réglementaires françaises (arrêtés du 24 juillet 1991 et du 24 novembre 1998 (LSA)).

Je m'engage à tenir à jour ce programme pour toute évolution des recommandations issues des constructeurs ou des fabricants et toute évolution réglementaire diminuant les périodicités centrales, introduisant de nouvelles opérations ou modifiant des opérations existantes.

A Etampes, le 1er janvier 2001,

Janvier 2001 AVION	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 1	Instructions générales	Page 2/5
------------------	-------------------------------	-----------------

B- Définition de l'entretien

Sans objet.

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 1	Instructions générales	Page 3/5
------------------	-------------------------------	-----------------

C- Terminologie

Contrôle

Vérification d'un paramètre concernant un élément (serrage, pression, etc.), une fonction (bon fonctionnement, efficacité) ou l'état d'une pièce (état de surface, absence de défauts, etc.), soit visuellement soit à l'aide d'un outil ou d'un instrument approprié.

Essai-test

Composante de l'inspection et de l'inspection détaillée. Il a pour but de s'assurer du bon fonctionnement d'un organe ou d'un équipement avec, éventuellement, une vérification des performances, avec ou sans instrument de contrôle.

Examen visuel

Composante de l'inspection. Il a pour but de s'assurer, visuellement et avec attention, du bon état d'un organe.

Examen détaillé

Composante de l'inspection détaillée telle que définie ci-dessous. Il consiste en un examen approfondi d'un organe, soit visuellement, après démontage, ou encore en s'aidant d'une loupe ou en utilisant d'autres moyens d'investigation (ressuage, magnétoscopie, etc.).

Inspection

Consiste en un examen global visuel ou un essai de fonctionnement. Elle permet de s'assurer de l'état d'un sous-ensemble de l'aéronef quand un désassemblage n'est pas nécessaire.

Inspection détaillée

Examen complet d'un sous-ensemble de l'aéronef avec les désassemblages nécessaires. Elle a pour but de détecter les défauts et de prévoir celles qui auraient des conséquences catastrophiques.

Vérification

C'est une des composantes, aussi bien de l'inspection que de l'inspection détaillée. C'est une opération par laquelle on s'assure d'une conformité ou d'un état, d'après mesure ou à l'aide d'un instrument de contrôle.

Visite périodique

Ensemble d'opérations à effectuer périodiquement, selon le planning défini dans le présent document, section 6.

Janvier 2001 AVION	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 1	Instructions générales	Page 4/5
------------------	-------------------------------	-----------------

D- Signification des abréviations utilisées

GV

Grande visite. Visite "4 ans / 2000 heures".

VP

Visite périodique. Visite "25 heures / 6 mois", "50 heures" ou "100 heures / 1 an".

Janvier 2001 AVION	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 1	Instructions générales	Page 5/5
------------------	-------------------------------	-----------------

E- Décompte des heures

Ce programme est établi pour une utilisation annuelle de l'appareil de :
environ 50 heures.

Les heures de vol sont comptées "bloc-bloc".

Janvier 2001 AVION	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 2	Périodicité des opérations d'entretien et pesées	Page 1/1
------------------	---	-----------------

A- Périodicité des opérations d'entretien

Visite	Tolérance
25 h	+ 3 h
50 h	+ 5 h
100 h	+ 10 h
6 mois	+ 1 mois
1 an	+ 1 mois
4 ans	+ 3 mois

NOTE : En aucun cas les tolérances ne seront cumulées.

B- Pesées

Une pesée avec calcul de centrage sera effectuée :

- à l'issue de chaque GV,
- à l'occasion de l'installation ou du retrait d'un élément de masse importante,
- après un réentoilage,
- après une réfection complète de la peinture.

La fiche de pesée comprendra au verso une fiche d'inventaire.

Documents de référence :

Les fiches de pesée précédentes.

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 3	Hors protocole	Page 1/2
------------------	-----------------------	-----------------

**A- Mode d'entretien, d'utilisation et de stockage
des composants ou ensembles**

Désignation	Marque	Type	Entretien		Stockage		Référence	Observations
			Limite	Action	Limite	Action		
Moteur	Renault	4PO3	850 h	RG			P-41-40	Prolongations possibles
			Immo- bilisation > 3 mois	(1)			NBC 35	
					> 3 mois		NBC 35	
			= 1 mois	Point fixe de 15 mn au moins				
Tuyauteries souples Huile			10 ans	Changement	s. o.	s. o.		(2)
Tuyauteries souples Essence			10 ans	Changement	s. o.	s. o.		(2)
Radio	Becker	AR 3201	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	Fascicule 41-15	
Bouteille d'air comprimé	SMG	80-161-8	5 ans	Réépreuve	s. o.	s. o.	Programme Aérospatiale	(3)

Notes

(1) Vidange du moteur, remplissage avec de l'huile neuve, démontage des bougies, injection d'huile dans les cylindres, bouchage des passages des bougies, obturation de l'entrée d'air du carburateur, des pipes d'échappement et de toutes les prises d'air et reniflards.

(2) La mention de la date de péremption ou la date de fabrication figure sur les éléments de tuyauterie.

(3) Le réservoir d'air est déposé et confié à un atelier, qui en effectue la réépreuve : visite visuelle à l'endoscope et épreuve de maintien de pression (au moins 45 bars durant 30 minutes).

Janvier 2001 AVION	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 3	Hors protocole	Page 2/2
------------------	-----------------------	-----------------

B- Hors protocole

Sujet	Opération	Origine	Périodicité	Tolérance	Référence
Ferrure AR inférieure de cabane d'aile	Contrôle visuel	CN 1988-055 (A)	100 heures	Sans	CN paragraphe 1
Ferrure AR inférieure de cabane d'aile	Contrôle approfondi	CN 1988-055 (A)	4 ans	Sans	CN paragraphe 2
Tirants	Changement	- CN 72-026 (A)R1 - Lettre 33097 du 20/3/70 (voir Bulletin de service n°1)	500 heures	Sans	Bulletin de service n°1 (Aérospatiale)

Gestion des CN

Les actions découlant des CN répétitives ne sont pas incluses dans le programme d'entretien. Elles sont gérées à part dans un statut des CN, inclus dans le document "Mise à jour technique" inséré dans le Livret cellule de l'avion.

Janvier 2001 AVION	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 4	Opérations d'entretien particulières	Page 1/1
------------------	---	-----------------

Nature	Référence
Vidange d'huile deux fois par an en fonction de la température extérieure : passage de l'huile d'été (indice de viscosité 100) à l'huile d'hiver (indice 80) et vice versa	Programme VP 25 h, zone G.M.P. item 04

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 5	Vols de contrôle	Page 1/2
------------------	-------------------------	-----------------

A- Cas d'éligibilité

Le pilote doit faire partie des copropriétaires. Le pilote peut requérir la présence à bord d'un mécanicien pour l'aider à contrôler et noter les paramètres.

B- Conditions de vols de contrôle

Un vol de contrôle est effectué à l'issue de :

- une visite périodique annuelle ou 100 heures (appelé "vol de contrôle VP" dans le paragraphe suivant),
- une grande visite 4 ans ("vol de contrôle GV").

C- Programmes de vol de contrôle

Vol de contrôle VP :

Point fixe normal (jusqu'à la montée de la température d'huile dans l'arc vert).

Décollage à 1950 tours/mn, vol en palier stabilisé, virages à 30° et 45°, à gauche et à droite, observation de la stabilité de la trajectoire, surveillance des pressions d'huile et d'essence et de la température d'huile, atterrissage au moteur.

Vol de contrôle GV :

Point fixe normal (jusqu'à la montée de la température d'huile dans l'arc vert).

Décollage à 1950 tours/mn, vol en palier stabilisé, virages à 30° et 45° à gauche et à droite, mesure du taux de montée (en m/s), mesure de la vitesse de décrochage, surveillance et note des pressions d'huile et d'essence et de la température d'huile, atterrissage au moteur.

A l'issue du vol, le pilote remplit une fiche jointe (voir modèle page suivante) au rapport de GV et y note ses observations complémentaires s'il y a lieu.

Janvier 2001 AVION	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 5	Vols de contrôle	Page 2/2
------------------	-------------------------	-----------------

Modèle de fiche à remplir pour les vols de contrôle GV

Date :	Nom du pilote :
--------	-----------------

Point fixe						
-------------------	--	--	--	--	--	--

Durée :				Température extérieure :		
---------	--	--	--	--------------------------	--	--

Tours/mn	Pression essence	Temp. huile	Magnéto droite	Magnéto gauche	Ralenti	Obs.

Vol						
------------	--	--	--	--	--	--

Durée :	Masse au décollage :
---------	----------------------

Fonctionnement frein gauche :

Fonctionnement frein droit :

Fonctionnement frein de parc :

Configuration	Régime tours/mn	Vi km/h	Vario m/s	Pression essence pz	Pression huile hpz	Temp. huile °C
Décollage						
Montée						
Vitesse max.						
Croisière						
Décrochage						
Approche						
Atterrissage						

Observations :

Signature :

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Tableau des opérations d'entretien	Page 1/27
------------------	---	------------------

Documents techniques de référence

Documents insérés en annexe au présent programme

Fiche de navigabilité n°6

SGAC / Bureau Veritas, mai 1961

Carte de service de l'avion Stampe SV4C à moteur 4Pei

SNCAN, année inconnue

Approuvé par le Ministère de l'Air

Faisant office de manuel de vol

Copie des CN répétitives

Documents utilisés pour la rédaction du présent programme

Programmes d'entretien :

- Manuel d'entretien Aérospatiale, visé par le SGAC le 9 mars 1971.
- Aérospatiale de grande visite Stampe SV4C et dérivés.

Bulletin de service n°1

Aérospatiale / Bureau BTA / Usine de Bourges, 9 mars 1971

Visé par le SGAC 9 mars 1971

Bulletin de service n°3

Aérospatiale / Usine de Toulouse, février 1979

Approuvé Bureau Veritas 4 avril 1979

Notice technique NCE 52

Service du matériel de l'Armée de Terre, 2 septembre 1947

Fascicule 9 : Service au sol - Entretien

Notice technique NBC 35 pour moteur Renault 4P

Ministère de l'Air; édition de 1948

Nomenclature ACE 12

Service du matériel de l'Armée de Terre, 14 juin 1948

Janvier 2001 AVION	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Tableau des opérations d'entretien	Page 2/27
------------------	---	------------------

Organisation des visites

- ❑ Visite périodique 25 heures ou 6 mois
- ❑ Visite périodique 50 heures
- ❑ Visite périodique 100 heures ou 1 an
- ❑ Grande visite 4 ans

Janvier 2001 AVION	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique 25 heures / 6 mois	Page 3/27
------------------	---	------------------

PRELIMINAIRES		
3 Items		
No	Items 01 à 03	Observ. / Visa
01	Dernier vol ou point fixe <ul style="list-style-type: none"> ▪ A l'issue du dernier vol ou d'un point fixe précédent l'entrée en visite, noter les paramètres moteur (températures et pressions) et faire des essais de coupure des magnétos 	
02	Nettoyage <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nettoyer soigneusement les capotages, le fuselage, la voilure, l'atterrisseur et l'habitacle 	
03	Documents <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consulter les documents de bord et les remarques des pilotes 	

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique 25 heures / 6 mois	Page 4/27
------------------	---	------------------

	G.M.P.	
	13 Items	
No	Items 01 à 05	Observ. / Visa
01	Capotages <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inspection de l'état et de la solidité de fixation de l'ensemble des capots montés et de leur fonctionnement. ▪ Nettoyer à fond le moteur 	
02	Bâti moteur <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel de l'état général. Chercher criques et déformations ▪ Examen de la fixation du moteur sur son bâti et des attaches du bâti ▪ Examen visuel du bon état des amortisseurs en caoutchouc ▪ Examen visuel du carter à proximité des 4 pattes de fixation du moteur afin d'y déceler d'éventuelles fissures ▪ Examen visuel de la cloison pare-feu 	
03	Organes de graissage <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inspection de l'étanchéité du circuit. ▪ Examen visuel de l'état, de la fixation et de l'étanchéité du réservoir-radiateur. S'assurer que les nids d'abeille sont propres. ▪ Examen visuel du bouchon de réservoir et du clapet de surpression. S'assurer que la mise à l'air libre n'est pas obstruée. ▪ Examen visuel de l'état, du montage et de l'immobilisation (cuir de protection) des tuyauteries qui ne doivent frotter en aucun point. Contrôler les dates de péremption. 	
4	Vidange d'huile (moteur chaud) <ul style="list-style-type: none"> ▪ A effectuer si elle n'a pas été faite depuis 50 heures de vol ▪ S'assurer que l'huile ne contient aucun corps ou particule en suspension. ▪ Examen visuel de l'état du filtre. Le nettoyer ainsi que son logement. Démontez et nettoyez la crépine d'huile. ▪ Examen visuel du radiateur d'huile (recherche de fuites) ▪ Vérification de la fixation de la jauge sur le bouchon 	
5	Organes d'alimentation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel de l'intrados du plan central (traces de fuite d'essence) ▪ Vérifier que la tuyauterie de mise à l'air libre n'est pas bouchée ▪ Compléter le niveau d'huile dans le carter des pompes à essence ▪ Inspection de l'état et du bon fonctionnement de la tirette d'amorçage des pompes à essence ▪ Nettoyer le bol décanteur et le filtre à essence sur tôle pare-feu ▪ Examen visuel de l'étanchéité du carburateur et de sa fixation ▪ Examen visuel de la fixation du transmetteur sur tôle pare-feu ▪ Inspecter les tringleries du carburateur ▪ Examen visuel de l'état, de la fixation et de la propreté du collecteur d'arrivée d'air au carburateur ▪ Examen visuel de la tubulure de réchauffage d'air d'admission (criques, brûlures) ▪ S'assurer du libre mouvement et du débattement des commandes de : robinet sélecteur des pompes à essence, gaz (pas de points durs), correcteur, starter, étouffoir ▪ Graisser les articulations des commandes ▪ Inspection des tuyauteries d'essence et des raccords 	

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique 25 heures / 6 mois	Page 5/27
------------------	---	------------------

	G.M.P.	
	13 Items	
No	Items 06 à 13	Observ. / Visa

- | | | |
|----|--|--|
| 06 | Moteur proprement dit <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel des carters principaux du moteur (criques) ▪ Examen visuel de l'état des ailettes des cylindres (fentes, cassures) ▪ Vérification du serrage uniforme des écrous de fixation (cylindres et culasses) ▪ Inspection des ressorts de soupapes (affaissement ou cassure) ▪ Examen détaillé des culbuteurs (grippage) et des galets (tournent librement, sans faux rond et ne sont ni écaillés ni rayés) ▪ Examen visuel des caches tiges de culbuteurs ▪ Vérification du jeu des soupapes (0,30 à 0,35 à froid admission et échappement) ▪ Inspection des vis grains et de l'écrou de blocage (serrage et freinage) ▪ S'assurer que les tubes de trop plein des couvercles de carters des culbuteurs ne sont pas bouchés. Remplir les couvercles au 1/3 d'huile moteur neuve ▪ Inspection de l'étanchéité des couvercles de culbuteurs | |
| 07 | Organes d'allumage <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification des rupteurs : état de propreté et réglage des vis platinées (écartement 4/10 maximum) ▪ Examen visuel des distributeurs : état, propreté, fentes ▪ Examen visuel de l'état de la rampe d'allumage et en particulier des embouts ▪ Déposer les bougies et vérifier l'écartement des électrodes = 6/10 | |
| 08 | Organes de refroidissement <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel du bon état général du couloir de refroidissement | |
| 09 | Organes de démarrage <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel de l'état, de la fixation, du serrage et de l'étanchéité des tuyauteries ▪ Vérifier la commande de démarrage Bowden : état, montage, graissage (utiliser de l'huile à bas point de congélation) ▪ Examen visuel de la fixation du régulateur et en particulier la tôle support (recherche de criques) ▪ Purge de la bouteille d'air comprimé | |
| 10 | Organes d'échappement <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel de l'état (oxydation, perforations) et la fixation des pipes | |
| 11 | Dispositifs de sécurité <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inspection du robinet coupe-feu (à l'occasion de la vidange du bol décanteur) | |
| 12 | Hélice <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel (traces de chocs ou décollement) ▪ Vérification du faux rond ▪ Vérification du serrage (couple à utiliser = 1,6 mkg) ▪ Examen visuel des freinages des têtes des écrous | |
| 13 | Graissage <ul style="list-style-type: none"> ▪ Voir Carte de service SNCAN, en annexe | |

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique 25 heures / 6 mois	Page 6/27
------------------	---	------------------

	CELLULE	
	5 Items	
No	Items 01 à 04	Observ. / Visa
01	Fuselage <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel du revêtement toile ou contreplaqué (déformations, déchirures, peinture écaillée) ▪ Examen visuel du revêtement en AR du collecteur d'échappement ▪ Examen visuel des œillets de drainage ▪ Examen visuel du caisson arrière et de l'étambot (moisissures, criques, fixation de la roulette de queue) ▪ Examen visuel des portes d'accès (état général, charnières, fixation sur la structure, criques, fonctionnement) ▪ Examen visuel de la porte de soute (état général, serrure) ▪ Examen visuel des pare-brise (criques, crazing, déformations) ▪ Inspecter la fixation de l'antenne sur la structure ▪ Recherche de déformations graves 	
02	Habitacle <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôle dans chaque poste de pilotage de la présence et de la lisibilité de la plaquette portant l'indication suivante (cf. CN 72-026 (A) R1) : VOLTIGE A 770 kg MAXI ▪ Contrôle de la présence de la courbe de compensation du compas ▪ Inspection des harnais de sécurité (usure, fixation, boucle) ▪ Examen visuel du freinage de la commande de robinet coupe-feu ▪ Examen visuel des sièges et des systèmes de réglage ▪ Examen visuel des palonniers (liberté de mouvement, réglage, arceaux) ▪ Examen visuel des repose-pieds arrière ▪ Vérification de la fixation des instruments et de la suspension de la planche de bord ▪ Examen visuel des instruments 	
03	Voilure <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel du revêtement toile ou contreplaqué (déformations, chocs, déchirures, peinture écaillée) ▪ Examen visuel des œillets de drainage ▪ Examen visuel de l'antidérapant d'accès à l'habitacle (craquelures, décollements) ▪ Inspection de la fixation du tube de pitot et de sa propreté ▪ Examen visuel des haubans et de leur chappes (état général, corrosion) ▪ Examen visuel des mâts de cabane et de voilure (état général, chocs, traces de corrosion) ▪ Examen visuel des queues de nervures 2, 3 et 4 des ailes inférieures ▪ Examen visuel du plan central 	
04	Empennage et gouvernail <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel du revêtement toile ou contreplaqué (déformations, chocs, déchirures, peinture écaillée) ▪ Examen visuel des œillets de drainage ▪ Examen visuel des charnières de direction et de profondeur ▪ Inspection du tab ▪ Graissage des articulations 	

Janvier 2001 AVION	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique 25 heures / 6 mois	Page 7/27
------------------	---	------------------

	CELLULE	
	5 Items	
No	Item 5	Observ. / Visa

5 Atterrisseurs

- Examen visuel des fûts du train principal, du trépied et des contrefiches (déformations, chocs)
- Examen visuel des boulons d'attache
- Examen visuel de la roulette de queue, état du cuir. Contrôle de la rotation (queue levée) et de l'efficacité des ressorts. Contrôle du jeu latéral.
- Examen visuel des pneumatiques pour usure, coupure
- Vérification de la pression (1,5 bar)
- Examen visuel des gaines de câbles de freins
- Inspection du fonctionnement des freins, frein de parc inclus
- Vérification du bon état des amortisseurs

Janvier 2001 AVION	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique 25 heures / 6 mois	Page 8/27
------------------	---	------------------

	FINITIONS	
	1 Item	
No	Item 1	Observ. / Visa

- Effectuer le point fixe de sortie de visite. Contrôle des paramètres, fonctionnement des commandes, des instruments et des servitudes.
- Contrôler l'absence de fuites
- Faire un essai de freins
- Vérifier et compléter les documents de bord
- Prononcer l'approbation pour remise en service

Janvier 2001 AVION	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique 50 heures	Page 9/27
------------------	------------------------------------	------------------

PRELIMINAIRES		
3 Items		
No	Items 01 à 03	Observ. / Visa
01	Dernier vol ou point fixe <ul style="list-style-type: none"> ▪ A l'issue du dernier vol ou d'un point fixe précédent l'entrée en visite, noter les paramètres moteur (températures et pressions) et faire des essais de coupure des magnétos 	
02	Nettoyage <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nettoyer soigneusement les capotages, le fuselage, la voilure, l'atterrisseur et l'habitacle 	
03	Documents <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consulter les documents de bord et les remarques des pilotes 	

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique 50 heures	Page 10/27
------------------	------------------------------------	-------------------

	G.M.P.	
	13 Items	
No	Items 01 à 04	Observ. / Visa

- | | | | |
|----|--------------------------------|---|--|
| 01 | Capotages | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inspection de l'état et de la solidité de fixation de l'ensemble des capots montés et de leur fonctionnement. ▪ Nettoyer à fond le moteur | |
| 02 | Bâti moteur | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel de l'état général. Chercher criques et déformations ▪ Examen de la fixation du moteur sur son bâti et des attaches du bâti ▪ Examen visuel du bon état des amortisseurs en caoutchouc ▪ Examen visuel du carter à proximité des 4 pattes de fixation du moteur afin d'y déceler d'éventuelles fissures ▪ Examen visuel de la cloison pare-feu | |
| 03 | Organes de graissage | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inspection de l'étanchéité du circuit. ▪ Vidange d'huile (moteur chaud). ▪ S'assurer que l'huile ne contient aucun corps ou particule en suspension. ▪ Examen visuel de l'état du filtre. Le nettoyer ainsi que son logement. Démontez et nettoyez la crépine d'huile. ▪ Examen visuel de l'état, de la fixation et de l'étanchéité du réservoir-radiateur. S'assurer que les nids d'abeille sont propres. ▪ Examen visuel du bouchon de réservoir et du clapet de surpression. S'assurer que la mise à l'air libre n'est pas obstruée. ▪ Examen visuel de l'état, du montage et de l'immobilisation (cuir de protection) des tuyauteries qui ne doivent frotter en aucun point. Contrôler les dates de péremption. | |
| 4 | Vidange d'huile (moteur chaud) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ A effectuer si elle n'a pas été faite depuis 50 heures de vol ▪ S'assurer que l'huile ne contient aucun corps ou particule en suspension. ▪ Examen visuel de l'état du filtre. Le nettoyer ainsi que son logement. Démontez et nettoyez la crépine d'huile. ▪ Examen visuel du radiateur d'huile (recherche de fuites) ▪ Vérification de la fixation de la jauge sur le bouchon | |

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique 50 heures	Page 11/27
------------------	------------------------------------	-------------------

	G.M.P.	
	13 Items	
No	Item 05	Observ. / Visa

5 Organes d'alimentation

- Examen visuel de l'intrados du plan central (traces de fuite d'essence)
- Vérifier que la tuyauterie de mise à l'air libre n'est pas bouchée
- Compléter le niveau d'huile dans le carter des pompes à essence
- Inspection de l'état et du bon fonctionnement de la tirette d'amorçage des pompes à essence
- Nettoyer le bol décanteur et le filtre à essence sur tôle pare-feu
- Examen visuel de l'étanchéité du carburateur et de sa fixation
- Examen visuel de la fixation du transmetteur sur tôle pare-feu
- Inspecter les tringleries du carburateur
- Examen visuel de l'état, de la fixation et de la propreté du collecteur d'arrivée d'air au carburateur
- Examen visuel de la tubulure de réchauffage d'air d'admission (criques, brûlures)
- S'assurer du libre mouvement et du débattement des commandes de : robinet sélecteur des pompes à essence, gaz (pas de points durs), correcteur, starter, étouffoir
- Graisser les articulations des commandes
- Inspection des tuyauteries d'essence et des raccords

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique 50 heures	Page 12/27
------------------	------------------------------------	-------------------

	G.M.P.	
	13 Items	
No	Items 06 à 13	Observ. / Visa

- | | | |
|----|--|--|
| 06 | Moteur proprement dit <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel des carters principaux du moteur (criques) ▪ Examen visuel de l'état des ailettes des cylindres (fentes, cassures) ▪ Vérification du serrage uniforme des écrous de fixation (cylindres et culasses) ▪ Inspection des ressorts de soupapes (affaissement ou cassure) ▪ Examen détaillé des culbuteurs (grippage) et des galets (tournent librement, sans faux rond et ne sont ni écaillés ni rayés) ▪ Examen visuel des caches tiges de culbuteurs ▪ Vérification du jeu des soupapes (0,30 à 0,35 à froid admission et échappement) ▪ Inspection des vis grains et de l'écrou de blocage (serrage et freinage) ▪ S'assurer que les tubes de trop plein des couvercles de carters des culbuteurs ne sont pas bouchés. Remplir les couvercles au 1/3 d'huile moteur neuve ▪ Inspection de l'étanchéité des couvercles de culbuteurs | |
| 07 | Organes d'allumage <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification des rupteurs : état de propreté et réglage des vis platinées (écartement 4/10 maximum) ▪ Examen visuel des distributeurs : état, propreté, fentes ▪ Examen visuel de l'état de la rampe d'allumage et en particulier des embouts ▪ Déposer les bougies et vérifier l'écartement des électrodes = 6/10 | |
| 08 | Organes de refroidissement <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel du bon état général du couloir de refroidissement | |
| 09 | Organes de démarrage <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel de l'état, de la fixation, du serrage et de l'étanchéité des tuyauteries ▪ Vérifier la commande de démarrage Bowden : état, montage, graissage (utiliser de l'huile à bas point de congélation) ▪ Examen visuel de la fixation du régulateur et en particulier la tôle support (recherche de criques) ▪ Purge de la bouteille d'air comprimé | |
| 10 | Organes d'échappement <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel de l'état (oxydation, perforations) et la fixation des pipes | |
| 11 | Dispositifs de sécurité <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inspection du robinet coupe-feu (à l'occasion de la vidange du bol décanteur) | |
| 12 | Hélice <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel (traces de chocs ou décollement) ▪ Vérification du faux rond ▪ Vérification du serrage (couple à utiliser = 1,6 mkg) ▪ Examen visuel des freinages des têtes des écrous | |
| 13 | Graissage général <ul style="list-style-type: none"> ▪ Voir Carte de service SNCAN, en annexe | |

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique 50 heures	Page 13/27
------------------	------------------------------------	-------------------

	CELLULE	
	5 Items	
No	Items 01 à 04	Observ. / Visa

- 01 Fuselage
- Examen visuel du revêtement toile ou contreplaqué (déformations, déchirures, peinture écaillée)
 - Examen visuel du revêtement en AR du collecteur d'échappement
 - Examen visuel des œillets de drainage
 - Examen visuel du caisson arrière et de l'étambot (moisissures, criques, fixation de la roulette de queue)
 - Examen visuel des portes d'accès (état général, charnières, fixation sur la structure, criques, fonctionnement)
 - Examen visuel de la porte de soute (état général, serrure)
 - Examen visuel des pare-brise (criques, crazing, déformations)
 - Inspecter la fixation de l'antenne sur la structure
 - Recherche de déformations graves

- 02 Habitable
- Contrôle dans chaque poste de pilotage de la présence et de la lisibilité de la plaquette portant l'indication suivante (cf. CN 72-026 (A) R1) :

VOLTIGE A 770 kg MAXI
 - Contrôle de la présence de la courbe de compensation du compas
 - Inspection des harnais de sécurité (usure, fixation, boucle)
 - Examen visuel du freinage de la commande de robinet coupe-feu
 - Examen visuel des sièges et des systèmes de réglage
 - Examen visuel des palonniers (liberté de mouvement, réglage, arceaux)
 - Examen visuel des repose-pieds arrière
 - Vérification de la fixation des instruments et de la suspension de la planche de bord
 - Examen visuel des instruments

- 03 Voilure
- Examen visuel du revêtement toile ou contreplaqué (déformations, chocs, déchirures, peinture écaillée)
 - Examen visuel des œillets de drainage
 - Examen visuel de l'antidérapant d'accès à l'habitacle (craquelures, décollements)
 - Inspection de la fixation du tube de pitot et de sa propreté
 - Examen visuel des haubans et de leur chappes (état général, corrosion)
 - Examen visuel des mâts de cabane et de voilure (état général, chocs, traces de corrosion)
 - Examen visuel des queues de nervures 2, 3 et 4 des ailes inférieures
 - Examen visuel du plan central

- 04 Empennage et gouvernail
- Examen visuel du revêtement toile ou contreplaqué (déformations, chocs, déchirures, peinture écaillée)
 - Examen visuel des œillets de drainage
 - Examen visuel des charnières de direction et de profondeur
 - Inspection du tab

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique 50 heures	Page 14/27
------------------	------------------------------------	-------------------

	CELLULE	
	5 Items	
No	Item 5	Observ. / Visa

6 Atterrisseurs

- Examen visuel des fûts du train principal, du trépied et des contrefiches (déformations, chocs)
- Examen visuel des boulons d'attache
- Examen visuel de la roulette de queue, état du cuir. Contrôle de la rotation (queue levée) et de l'efficacité des ressorts. Contrôle du jeu latéral.
- Examen visuel des pneumatiques pour usure, coupure
- Vérification de la pression (1,5 bar)
- Examen visuel des gaines de câbles de freins
- Inspection du fonctionnement des freins, frein de parc inclus
- Vérification du bon état des amortisseurs

Janvier 2001 AVION	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique 50 heures	Page 15/27
------------------	------------------------------------	-------------------

	FINITIONS	
	1 Item	
No	Item 1	Observ. / Visa

- Effectuer le point fixe de sortie de visite. Contrôle des paramètres, fonctionnement des commandes, des instruments et des servitudes.
- Contrôler l'absence de fuites
- Faire un essai de freins
- Vérifier et compléter les documents de bord
- Prononcer l'approbation pour remise en service

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique 100 heures / 1 an	Page 16/27
------------------	--	-------------------

PRELIMINAIRES		
3 Items		
No	Items 01 à 03	Observ. / Visa
01	Dernier vol ou point fixe <ul style="list-style-type: none"> ▪ A l'issue du dernier vol ou d'un point fixe précédent l'entrée en visite, noter les paramètres moteur (températures et pressions) et faire des essais de coupure des magnétos 	
02	Nettoyage <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nettoyer soigneusement les capotages, le fuselage, la voilure, l'atterrisseur et l'habitacle 	
03	Documents <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consulter les documents de bord et les remarques des pilotes 	

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique 100 heures / 1 an	Page 17/27
------------------	--	-------------------

	G.M.P.	
	12 Items	
No	Items 01 à 04	Observ. / Visa

- | | | | |
|----|------------------------|---|--|
| 01 | Capotages | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inspection de l'état et de la solidité de fixation de l'ensemble des capots montés et de leur fonctionnement. ▪ Nettoyer à fond le moteur ▪ Inspection de l'état des capots et des garnitures de protection des capots | |
| 02 | Bâti moteur | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel de l'état général. Chercher criques et déformations ▪ Examen de la fixation du moteur sur son bâti et des attaches du bâti ▪ Vérification du serrage des étriers de suspension du moteur et examen visuel du bon état des amortisseurs en caoutchouc ▪ Examen visuel du carter à proximité des 4 pattes de fixation du moteur afin d'y déceler d'éventuelles fissures | |
| 03 | Organes de graissage | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inspection de l'étanchéité du circuit. ▪ Vidange d'huile (moteur chaud). ▪ S'assurer que l'huile ne contient aucun corps ou particule en suspension. ▪ Examen visuel de l'état du filtre. Le nettoyer ainsi que son logement. Démontez et nettoyez la crépine d'huile. ▪ Examen visuel de l'état, de la fixation et de l'étanchéité du réservoir-radiateur. S'assurer que les nids d'abeille sont propres. ▪ Examen visuel du bouchon de réservoir et du clapet de surpression. S'assurer que la mise à l'air libre n'est pas obstruée. ▪ Examen visuel de l'état, du montage et de l'immobilisation (cuir de protection) des tuyauteries qui ne doivent frotter en aucun point. Contrôler les dates de péremption. | |
| 04 | Organes d'alimentation | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel de l'intrados du plan central (traces de fuite d'essence) ▪ Vérifier que la tuyauterie de mise à l'air libre n'est pas bouchée ▪ Examen visuel de l'état du réservoir et du jaugeur (déformation, corrosion), du serrage et de l'étanchéité des raccords, des sangles de fixation ▪ Inspecter la fixation des pompes à essence ▪ Compléter le niveau d'huile dans le carter des pompes à essence ▪ Inspection de l'état et du bon fonctionnement de la tirette d'amorçage des pompes à essence ▪ Nettoyer le bol décanteur et le filtre à essence sur tôle pare-feu ▪ Examen visuel de l'étanchéité du carburateur et de sa fixation ▪ Examen visuel de la fixation du transmetteur sur tôle pare-feu ▪ Inspecter les tringleries du carburateur ▪ Examen visuel de l'état, de la fixation et de la propreté du collecteur d'arrivée d'air au carburateur ▪ Examen visuel de la tubulure de réchauffage d'air d'admission (criques, brûlures) ▪ S'assurer du libre mouvement et du débattement des commandes de: robinet sélecteur des pompes à essence, gaz (pas de points durs), correcteur, starter, étouffoir ▪ Graisser les articulations des commandes ▪ Inspection des tuyauteries d'essence et des raccords | |

SECTION 6	Visite périodique 100 heures / 1 an	Page 18/27
------------------	--	-------------------

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique 100 heures / 1 an	Page 19/27
------------------	--	-------------------

	CELLULE	
	5 Items	
No	Items 01 à 04	Observ. / Visa

- | | | | |
|----|-------------------------|---|--|
| 01 | Fuselage | <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'assurer de l'application de la CN 88-055(A) du 13 / 04 / 1988, paragraphe 1 (inspection des deux ferrures arrière inférieures de cabane d'aile). Voir Section 3, page 2/2. ▪ Examen visuel du revêtement toile ou contreplaqué (déformations, déchirures, peinture écaillée) ▪ Examen visuel du revêtement en AR du collecteur d'échappement ▪ Examen visuel des œillets de drainage ▪ Examen visuel du caisson arrière et de l'étambot (moisissures, criques, fixation de la roulette de queue) ▪ Examen visuel des portes d'accès (état général, charnières, fixation sur la structure, criques, fonctionnement) ▪ Examen visuel de la porte de soute (état général, serrure) ▪ Examen visuel des pare-brise (criques, crazing, déformations) ▪ Inspecter la fixation de l'antenne sur la structure | |
| 02 | Habitacle | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôle dans chaque poste de pilotage de la présence et de la lisibilité de la plaquette portant l'indication suivante (cf. CN 72-026 (A) R1) :

VOLTIGE A 770 kg MAXI ▪ Contrôle de la présence de la courbe de compensation du compas ▪ Inspection des harnais de sécurité (usure, fixation, boucle) ▪ Examen visuel du freinage de la commande de robinet coupe-feu ▪ Examen visuel des sièges et des systèmes de réglage ▪ Examen visuel des palonniers (liberté de mouvement, réglage, arceaux) | |
| 03 | Voilure | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel du revêtement toile ou contreplaqué (déformations, chocs, déchirures, peinture écaillée) ▪ Examen visuel des œillets de drainage ▪ Examen visuel de l'antidérapant d'accès à l'habitacle (craquelures, décollements) ▪ Inspection de la fixation du tube de pitot et de sa propreté ▪ Examen visuel des haubans et de leur chappes (état général, corrosion) ▪ Examen visuel des mâts de cabane et de voilure (état général, chocs, traces de corrosion) | |
| 04 | Empennage et gouvernail | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel du revêtement toile ou contreplaqué (déformations, chocs, déchirures, peinture écaillée) ▪ Examen visuel des œillets de drainage ▪ Examen visuel des charnières de direction et de profondeur ▪ Inspection du tab | |

Janvier 2001 AVION	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique 100 heures / 1 an	Page 20/27
------------------	--	-------------------

	CELLULE	
	5 Items	
No	Item 5	Observ. / Visa

7 Atterrisseurs

- Examen visuel des fûts du train principal, du trépied et des contrefiches (déformations, chocs)
- Examen visuel des boulons d'attache
- Examen visuel de la roulette de queue, état du cuir. Vérifier la rotation (queue levée) et l'efficacité des ressorts
- Examen visuel des pneumatiques pour usure, coupure
- Vérification de la pression (1,5 bar)
- Examen visuel des gaines de câbles de freins
- Inspection du fonctionnement des freins, frein de parc inclus

Janvier 2001 AVION	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique 100 heures / 1 an	Page 21/27
------------------	--	-------------------

	FINITIONS	
	1 Item	
No	Item 1	Observ. / Visa

- Effectuer le point fixe de sortie de visite. Contrôle des paramètres, fonctionnement des commandes, des instruments et des servitudes.
- Contrôler l'absence de fuites
- Faire un essai de freins
- Vérifier et compléter les documents de bord
- Prononcer l'approbation pour remise en service et pour vol de contrôle

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique GV 4 ans	Page 22/27
------------------	-----------------------------------	-------------------

	G.M.P.	
	3 Items	
No	Items 01 à 03	Observ. / Visa

- | | | | |
|----|-----------------|---|--|
| 01 | Hélice | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépose de l'hélice ▪ Examen visuel des 8 boulons de fixation de l'hélice | |
| 2 | Capotage moteur | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel de l'état, la solidité de la fixation de l'ensemble des capots montés et de leurs fermetures, l'absence de criques et de déchirures, le serrage des boulons de fixation des supports, l'état de la charnière centrale, l'absence de corrosion. ▪ Examen visuel de l'état des appuis de capot, de l'usure des doigts de verrouillage. | |
| 03 | Bâti-moteur | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inspection de l'état général. Recherche des déformations, des criques, des usures par frottements. ▪ Inspection de la fixation du moteur sur son bâti. ▪ Inspection détaillée des étriers de suspension du moteur et examen visuel de l'état des amortisseurs en caoutchouc. ▪ Recherche de fissures éventuelles sur le carter dans la zone des quatre pattes de fixation du moteur. | |

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique GV 4 ans	Page 23/27
------------------	-----------------------------------	-------------------

	CIRCUITS DIVERS (Huile, carburant, mise à l'air libre, air comprimé)	
	5 Items	
No	Items 01 à 04	Observ. / Visa

- | | | | |
|----|------------------------|--|--|
| 01 | Tuyauteries | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel de l'aspect des tuyauteries souples (contrôle de la date de péremption) des circuits d'huile, d'essence et d'air comprimé, de l'état des durits et des colliers. ▪ Examen visuel de l'aspect des canalisations rigides d'air, d'huile et de carburant. | |
| 2 | Bouteille d'air | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Purger et déposer le réservoir d'air comprimé pour vérification générale et vérification du bon fonctionnement du clapet de décharge. ▪ Epreuve de timbrage s'il y a lieu (voir mise à jour technique). | |
| 3 | Timonerie et commandes | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel des timoneries des gaz du correcteur altimétrique et commandes souples, du starter, de l'étouffoir, des commandes de démarrage, du robinet d'essence, de l'usure du tube de commande au passage de la tôle pare-feu et des tableaux de bord latéraux AV et AR, de l'état du décanteur. ▪ Examen visuel des deux gaines flexibles de transmission aux compte-tours | |
| 4 | Réservoir d'huile | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel de l'état et de l'étanchéité du radiateur, de l'état de la soupape de surpression du bouchon de remplissage. | |

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique GV 4 ans	Page 24/27
------------------	-----------------------------------	-------------------

	CELLULE	
	16 Items	
No	Items 01 à 02	Observ. / Visa

01 Préliminaires

- Nettoyage interne et externe de l'avion.
- Pose de l'avion sur vérins ou tréteaux appropriés.
- Dépose de toutes les portes de visite, carénages Karman, cloisons amovibles.

Aspect général de l'entoilage, craquelures, déchirures.
 Aspect visuel des structures, revêtements internes et externes, décollements, moisissures.
 Recherche de fissures et de craquelures sur éléments métalliques, usure, corrosion, déformation.
 Vérification des garnitures.

2 Fuselage

- Examen visuel des quatre ferrures AV et AR d'attaches d'ailes inférieures sur le fuselage.
- Examen visuel des chapes, haubans de mâts sur les longerons supérieurs.
- Inspection des assemblages de structures collées, de la traverse inférieure au cadre 1, des 2 montants côtés G et D ainsi que des goussets d'angles et des contreplaqués de revêtement.
- Désentoiler partiellement l'avant du fuselage pour inspection des 4 longerons au droit de la cloison pare-feu.
- Recherche de décollements, ovalisation des liens d'attaches du bâti moteur et des contrefiches G et D de train.
- Pour les sièges AV et AR, inspection de l'état, de la fixation, du dispositif de réglage de chaque siège et de l'état des sandows.
- Examen visuel de l'état de la soute à bagages, de la porte et de son verrou, de la traverse AR.
- Inspection de l'AR du fuselage, de l'étambot, des attaches de plan fixe horizontal et atterrisseur AR. Drainage.
- Inspection des lisses de profilage du fuselage (cassures, décollements).
- Inspection de l'état de la boulonnerie, axes, ferrures (usure, matage, déformation). La boulonnerie douteuse sera remplacée.
- Examen visuel de l'état des pare-brise, des charnières et des verrous de portières latérales.
- Retouches de peinture.

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique GV 4 ans	Page 25/27
------------------	-----------------------------------	-------------------

	CELLULE	
	16 Items	
No	Items 03 à 05	Observ. / Visa

VOILURE

3 Plan central

- Déposer le panneau démontable sur l'extrados.
- Déposer le réservoir de carburant si l'on observe des traces de fuites.
- Inspecter le tube plongeur lesté.
- Examen visuel de l'état des sangles et du logement du réservoir.
- Examen visuel de l'état des mâts de cabane, de leurs fixations, de l'aspect des haubans.
- Examen visuel de l'état des lunettes de haubans.
- Examen visuel de la fixation et le bon état du rétroviseur.

4 Ailes

- Inspection des attaches des ailes supérieures et inférieures, de l'état des ferrures, de la boulonnerie. Recherche des jeux anormaux (déformations, criques, corrosion).
- Examen visuel du montage des quatre ailerons, l'état des supports et des suignols (fixation), des poulies, des roulements et des axes (usure).
- Examen visuel de l'état des câbles d'ailerons (brins cassés, oxydation). Le diamètre de ces câbles doit être de 2,4 mm.
- Examen visuel des nervures, l'absence de déformations et de queues de nervures cassés.
- Examen visuel des trous de drainage. Ils ne doivent pas être obstrués.
- Examen visuel de l'aspect du longeron sur les ailes inférieures, de l'état des cales d'appuis recevant les pieds de mâts (tassement, déformations, état des ferrures, matage, marouflage).
- Examen visuel de l'état du tube de bord marginal sur chaque aile. Déterminer l'absence de déformations et de déchirures de la toile de revêtement.
- Examen visuel de l'intérieur des ailes (par les ouvertures pratiquées, à l'aide d'une lampe torche). Etat de la protection de la structure et du lardage.
- Obturation des ouvertures pratiquées, enduisage, retouches de peinture.

5 Empennages

- Examen visuel des nervures. Chercher les déformations et les cassures.
- Inspection des attaches du plan fixe horizontal et de la dérive sur le fuselage.
- Examen visuel des fixations sur la structure, les jeux dans les articulations, les paliers des gouvernes de profondeurs, la direction et le tab.
- Examen visuel des haubans supérieurs et inférieurs de réglage du plan fixe horizontal.
- Retouches de peinture.

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique GV 4 ans	Page 26/27
------------------	-----------------------------------	-------------------

	CELLULE	
	16 Items	
No	Items 06 à 09	Observ. / Visa

6 Commandes de vol

- Examen visuel de l'état (déformation, corrosion, usure) des manches à balai, des palonniers, des arceaux de pédales, de la commande de profondeur, des bielles, roulements, poulies, galets, cordes à piano, tendeurs, câbles, renvois, guignols ainsi que leurs fixations.
- Examen visuel de la commande du tab et contrôle de son bon fonctionnement.
- Examen visuel de l'état des gaines de protection sur les pieds de manches à balai.
-

7 Atterrisseur avant

- Inspecter le train d'atterrissage, l'état général, la propreté, l'absence de défauts apparents.
- Dépose des roues, pour inspection du moyeu, des roulements et des caches poussière.
- Recherche de criques sur les jantes.
- Dépose des amortisseurs pour inspection des blocs de caoutchouc.
- Inspection des tambours de frein (recherche d'ovalisations).
- Examen visuel de l'aspect des roulements et l'état des cache-poussière.
- Recherche des criques sur les chapes supérieures de chaque jambe.
- Contrôle du serrage du coulisseau du piston amortisseur. Reprise du jeu éventuel.
- Contrôle du jeu à la fixation supérieure et inférieure de chaque contrefiche G et D.
- Examen visuel des fixations du trépied sous le fuselage et vérification du câble de sécurité aux attaches centrales des deux tirants de train. (En cas d'absence, mise en place du câble avec serre-câble).
- Examen visuel de l'état des bagues, des axes de liaisons fuselage-atterrisseurs.
- Examen visuel des fusées (recherche d'ovalisations) et leurs boulons de fixation sur les tubes amortisseurs.
- Examen visuel de l'état des cuirs de protection (contrôle de l'étanchéité).

8 Atterrisseur arrière

- Examen visuel de l'état général de l'amortisseur (pas de ressort cassé), s'assurer que le tube n'est pas faussé. Contrôle de la rotation et du jeu latéral.
- Examen visuel des ferrures d'attaches supérieures et inférieures sur l'étambot.
- Inspection des 1/2 jantes, des roulements, de l'axe et des cache-poussière.

9 Freins

- Inspection de l'état de l'ensemble du dispositif de freinage, des garnitures, le sertissage des embouts de câbles et le bon cheminement des commandes de freins.
- Contrôle du bon fonctionnement du frein de parking.

	PROGRAMME D'ENTRETIEN	
Janvier 2001		
AVION	STAMPE SV4C No 661 F-BDNF	

SECTION 6	Visite périodique GV 4 ans	Page 27/27
------------------	-----------------------------------	-------------------

	CELLULE	
	16 Items	
No	Items 10 à 16	Observ. / Visa
10	Instruments de bord et équipements divers <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépose et vérification aux banc des instruments de contrôle de vol et contrôle moteur, marquage des plages suivant la Fiche de navigabilité n° 6. ▪ Contrôle de la solidité du tube Pitot sur le mât. ▪ Contrôle du bon état des amortisseurs de tableaux de bord. ▪ Contrôle de l'état et remplacement éventuel des durits du circuit anémométrique. Vérifier l'étanchéité du circuit. 	
11	Harnais <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel de la fixation sur la structure. ▪ Examen visuel de l'état des sangles. ▪ Contrôle du bon fonctionnement des boucles. 	
12	Electricité et radio <ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen visuel du câblage des boîtiers sélecteurs de magnétos AV et AR et des contacts. Recherche d'usure, de jeux et d'oxydation. ▪ Contrôle de l'état des tresses de blindage. Vérification générale des mises à la masse. 	
13	Finitions <ul style="list-style-type: none"> ▪ Remontage de tous les éléments démontés. ▪ Réglage de la cellule au tensiomètre. ▪ Réglage des commandes de vol suivant la Carte de service. ▪ Réglage et contrôle du débattement des gouvernes. ▪ Graissage général de l'avion suivant la Carte de service. ▪ Contrôle de la présence des diverses plaquettes indicatrices, des repères et des symboles divers à la peinture aux couleurs conventionnelles. ▪ Pesée, centrage. ▪ Compensation des compas magnétiques. ▪ Tracer les courbes de régulation et les mettre en place sur les tableaux de bord, datées et signées. ▪ Contrôle de l'absence de corps étrangers. 	
14	Essais de fonctionnement <ul style="list-style-type: none"> ▪ Exécution des pleins d'huile et d'essence. ▪ Si possible, gonfler le réservoir d'air comprimé du circuit de démarrage. ▪ Point fixe de contrôle. Vérifier les paramètres moteur. ▪ Après le point fixe, ouverture des capots, recherche de toute trace de fuites ou suintements d'essence ou d'huile et de fuites d'air comprimé. 	
15	Vol de contrôle <ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer le vol (voir Section 5) ▪ Etablir le rapport de vol ▪ Exécution des retouches éventuelles signalées par le pilote 	
16	Mise à jour des documents de bord	
17	Prononcer l'approbation pour remise en service.	